



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
ASSEMBLEE GENERALE D'INSTALLATION DU 22 NOVEMBRE 2021

**Membres Elus Présents :**

Jonathan BARTHELEMY, Bertrand BEROUD, Aurélien BERTHELET, Hélène BOUDET, Pierre-Olivier BOYER, Hugues BULARD, Christophe CARRON, Amandine CHATELUS, Yannick CHAVENT, Jean-Paul COLEON, , Hélène DABBADIE, Thierry DELMAS, Carole DREUX, Frédéric DURAND, Benoit FAVET, Pascal FELICIANO, Brunot GERVAIS, Maxime GIRARD, Fabienne HUGUES, Stéphanie JARRIN, Nathalie LEBREUX, Marc LETT, Carole MICHALLAND, Bernard MICOUD, Eric PETITCOLLIN, Gaël PLASSART, Raphael POCHON, Thibault RICHARD, Valérie ROBIN, Karine ROUX, Cathy SIMON, Matthieu SIMON, Vincent STERCK, Alain SUBLET, Yasin TOPAL, Italo VAUDO.

**Membres Elus excusés :**

Marjorie BROCAL, Daniel CHAUTARD, François GACHET.

**Membres Elus absents :** Ilham COUTURIER

**Nombre de Membres Elus :** 40

**Nombre de Membres Elus présents :** 36

**DELEGATION DE SIGNATURE DU PRESIDENT DE LA CCI NORD-ISERE**

L'article 2.2.8 du règlement intérieur de la Chambre stipule qu'après chaque renouvellement de la chambre de commerce et d'industrie territoriale et en tant que de besoin au cours de la mandature, le président peut établir, au profit des membres élus, du directeur général et, sur proposition de ce dernier, des agents permanents, une délégation écrite de signature ne pouvant excéder la durée de la mandature, dont l'objet et les modalités sont précisément définis.

Ces délégations doivent respecter le principe de la séparation entre ordonnateur (président) et payeur (trésorier). Un délégataire ne peut pas subdéléguer la signature qu'il a reçue par délégation du président à une autre personne.

L'ensemble des délégations de signature du président est porté à la connaissance des membres de l'assemblée générale.

Il peut en être de même en matière de dépenses et pour ce qui concerne les actes dont découle une créance au profit de la Compagnie Consulaire, à des agents permanents de la Chambre non-délégataires du Trésorier.

Le Président propose à l'Assemblée de donner délégation pour les opérations citées ci-dessus et pour ce qui concerne l'administration générale et la gestion du personnel des services centraux et du Port de Vienne Sud Salaise/Sablons à Mme Virginie NOVOTNY, Directeur Général

**L'Assemblée, au vu des propositions qui sont faites, donne validation à l'unanimité pour cette délégation.**

Fait à Villefontaine le 22 novembre 2021

Pour valoir ce que de droit

Gaël PLASSART  
Secrétaire

Christophe CARRON  
Président